



ACTION PATRIMOINE

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Budget 2025-2026

Quel financement pour le patrimoine ?

Québec, le 26 mars 2025 – Action patrimoine souhaite dénoncer le manque d’engagement du gouvernement envers le patrimoine bâti, dont les investissements se font discrets dans le présent budget.

Un montant de 30 M\$ à détailler

Notre organisme s’étonne de voir le peu d’investissement en patrimoine dans ce budget 2025-2026. En effet, le gouvernement investit 30 M\$ sur cinq ans pour poursuivre les activités du Fonds du patrimoine culturel québécois, soit une diminution de 10 M\$ comparativement au dernier budget, sans préciser si cet argent est une bonification ou non. « Nous sommes inquiets de cette diminution et de l’impact certain que cela aura sur la vitalité du milieu. Nous attendons de savoir comment seront répartis les montants », a commenté Renée Genest, directrice générale d’Action patrimoine. L’organisme suivra attentivement les détails à venir.

Un milieu à soutenir

Nous tenons à souligner que l’orientation 4 du ministère de la Culture et des Communications est de *Positionner le patrimoine comme levier de développement économique, social et culturel* et qu’il est fait mention de l’importance de renforcer le partenariat avec le milieu municipal et de soutenir et de développer des partenariats avec les organismes en patrimoine. Toutefois, cette volonté ne s’exprime malheureusement pas dans les chiffres. Le plan budgétaire annonce un maintien de l’offre de services des organismes culturels de regroupement de 2 M\$ par année pour 3 ans. Avec l’effet de l’inflation, ce maintien se traduit malheureusement par une diminution de la capacité d’action des organismes en patrimoine face à l’augmentation accrue des demandes émanant de la société civile, des professionnels et du milieu municipal. « Les citoyens se tournent vers nous pour les aider à sauver des bâtiments patrimoniaux, mais nous sommes limités dans notre capacité à répondre présent à toutes les demandes. », mentionne Anne-Sophie Desprez, vice-présidente de l’organisme.



Au cours des dernières années, notre organisme a martelé l'importance de pérenniser, mais surtout de bonifier les sommes investies en patrimoine, ce que nous ne semblons pas retrouver dans le budget 2025-2026 du gouvernement.

L'expertise sur l'ensemble du territoire

Action patrimoine sera très attentif aux annonces et précisions à venir, notamment en ce qui a trait au financement pour les agents et agentes de développement en patrimoine immobilier qui jouent un rôle essentiel sur l'ensemble du territoire québécois.

« Avec révision de la Loi sur le patrimoine culturel qui a octroyé plus de responsabilités aux municipalités en matière de patrimoine, ces dernières ont besoin d'expertise et de formation afin de s'assurer de répondre à leurs nouvelles obligations. Force est de constater que le budget actuel n'est pas à la hauteur des besoins constatés sur le terrain », conclut Anne-Sophie Desprez.

À propos

Action patrimoine est un organisme national, à but non lucratif, qui œuvre depuis 1975 à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec. À titre d'organisme de regroupement, notre vocation est de proposer une approche concrète du patrimoine, à la fois nationale et locale.

Nous offrons notamment des formations pour sensibiliser le milieu municipal et professionnel à la protection du patrimoine bâti et des paysages.

- 30 -

Philippe Fortin
Responsable des communications
418 647-4347, 200
communications@actionpatrimoine.ca
actionpatrimoine.ca